

De quelques difficultés pour l'étude des patronymes savoyards

Les doubles noms

A l'époque moderne, la particularité des patronymes savoyards est d'être, dans près d'un cas sur trois, composé d'un double nom.

Prenons l'exemple de Claude FAVRE COLLIET qui vit à Chambéry de 1662 à 1713. La pratique des registres et des dénombremens chambériens met vite en évidence le fait que Claude FAVRE COLLIET apparaît tantôt sous son double nom, tantôt sous le nom de Claude FAVRE, ou bien sous celui de Claude COLLIET. Simultanément, vivent aussi Claude FAVRE THOREN et Claude FAVRE REGLAZ qui côtoient deux (ou trois ?) Claude FAVRE sans deuxième nom.

Il arrive que cette prolifération d'homonymes rende les identifications et les reconstitutions des familles hasardeuses, voire impossibles si l'épouse et mère des enfants porte elle aussi un double nom.

Ces dangers de confusions entre individus se doublent des risques d'erreur de générations, le port d'un même prénom dans les lignages étant la règle, soit de père en fils, mais aussi d'oncle à neveu, en vertu de l'attribution systématique aux enfants du prénom de leur parrain ou marraine.

Sans disparaître totalement, les redoutables écueils du double nom s'atténuent au milieu du XVIII^e siècle, les curés et l'administration optant en général pour le deuxième nom (Claude FAVRE COLLIET devenant définitivement Claude COLLIET).

Les évolutions orthographiques

En dehors de l'évolution du double nom, le patronyme d'une famille peut connaître des changements notables.

Parmi les cas les plus fréquemment relevés, citons :

- la suppression ou l'ajout de **DE**.

VERSONNEX, DEVERSONNEX ; GRANGE, DE(S)GRANGE ; DELABBAYE, LABBAYE ; LEPIGNY, DELEPIGNY...

- la place et le redoublement des **i** :

GILLIOT, GILLOT ; VUILLIERME, VULLIERME, VUILLERME ; ALLIOD, AILLOD...

- la terminaison en **OZ** et en **AZ** qui l'emportent au début du XVIII^e siècle, par une « savoyardisation » des patronymes français :

FALQUE, FALCOZ ; GAYDE, GAYDIOZ ; CADET, CADOZ ; GUSTE, GUSTAZ ; GRAINE, GRAINAZ ; LUQUE, LUCAZ ; CATAGNOLE, CATAGNOLAZ...

- une hésitation prolongée jusqu'au milieu du XIX^e entre **o** et **ou**

BOVARD, BOUVARD, ROLET, ROULET...

- même hésitation entre **G**, **GU**, **Q** et **QU** :

GAY, GUAY, QAY et QUAY, GUILLET ou QUILLET...

- un même patronyme peut se présenter simultanément sous des formes plus ou moins archaïques.

L'exemple type, tout à fait irritant, est : BOVIER, BOUVIER, BOVERY, BOUVERY, BOUVRY...

Les avant-noms

Seules de laborieuses vérifications de cohérence de date dans la biographie des individus, permet de les individualiser ou de regrouper les données qui les concernent. Dans ce maquis patronymique roturier, les avant-noms permettent parfois de trancher. Sur les documents, on trouve :

- **spectable** (*sp*) : en principe ont droit à ce titre les docteurs en droit ou en médecine. C'est un titre très strict qui identifie facilement l'avocat ou le médecin qui le porte.

- **Maître** (*Me*) : est porté en principe par deux catégories. En premier lieu, par les hommes de loi de second rang, comme les procureurs, les notaires, les praticiens et les greffiers et autres fonctionnaires subalternes de la Cour des Comptes et du Sénat. En second lieu, par des artisans qualifiés et établis, les compagnons ne portant pas cet avant-nom.

- **Honorable** (*Hb*) : il s'agit là d'un gros marchand, d'un bon artisan, de quelqu'un qui a de quoi dans l'existence. Un certain nombre d'honorables peuvent aussi porter l'avant-nom de **maître**. A noter que les femmes peuvent en être qualifiées.

- **Sieur** (*Sr*) : l'avant-nom roturier le plus conséquent, qui traduit l'appartenance de celui qui le porte à la bourgeoisie la plus élevée. Des **spectables** et des **honorables** peuvent être des **sieurs**

- **Discret(e)** : plus rare, désigne un jeune homme ou une jeune fille de bonne famille.

- **Honnête** (*Ht*) : désigne un homme ou une femme, membre des classes populaires peu fortuné mais honorablement connu. Peut signer un enracinement familial ancien.

- **Monsieur** (*Mr*) apparaît vers 1730. Il a tendance à se substituer à *honorable* pour les hommes, tandis que le *demoiselle* se démocratise également quelque peu.

- Les membres masculins des familles aristocratiques portent toujours l'avant-nom de **noble**, tandis que les membres féminins se partagent entre **Dame** (âge canonique souvent et première noblesse) et **Demoiselle** (pour les plus jeunes femmes ou d'extraction moins élevée). Toutefois, l'avant-nom de **Demoiselle** peut-être portée par des femmes de la bourgeoisie la plus huppée (en particulier les filles d'avocats fortunés) ou par des roturières ayant épousé un noble. Une dizaine de gentilshommes, tous chefs de famille, ont droit au titre **d'Illustre Seigneur**.

- Les ecclésiastiques séculiers portent l'avant-nom de **Révérénd Messire**.

L'absence d'avant-nom signe l'appartenance aux classes populaires, sans omettre de citer le méfiant **le nommé**, attribué à ceux dont on ne sait rien ou pas grand chose.